

**SOMMAIRE**

|           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>1</b>  | <b>POLITIQUE INTÉRIEURE .....</b>  | <b>2</b>  |
| 1.1       | VIE POLITIQUE NATIONALE, SUITES DE LA CRISE DE 2002 .....                  | 2         |
| 1.1.1     | <i>Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre</i> .....        | 2         |
| 1.1.2     | <i>Opposition, controverses sur la « transition » et l'amnistie</i> .....  | 7         |
| 1.1.3     | <i>Dialogue pouvoir - opposition suite à la visite de Kofi Annan</i> ..... | 8         |
| 1.1.4     | <i>Condamnés de la crise de 2002, exilés</i> .....                         | 9         |
| 1.1.5     | <i>Relations Églises-État</i> .....  | 10        |
| 1.2       | LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, « ÉTAT DE DROIT » .....                        | 11        |
| <b>2</b>  | <b>DROITS HUMAINS .....</b>  | <b>14</b> |
| <b>3</b>  | <b>EDUCATION .....</b>   | <b>16</b> |
| <b>4</b>  | <b>MEDIAS : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.....</b>                              | <b>17</b> |
| <b>5</b>  | <b>MIGRATIONS .....</b>  | <b>18</b> |
| <b>6</b>  | <b>JUSTICE.....</b>  | <b>20</b> |
| <b>7</b>  | <b>COOPÉRATION, BAILLEURS DE FONDS, INTÉGRATION RÉGIONALE.....</b>         | <b>21</b> |
| <b>8</b>  | <b>DIPLOMATIE, NATIONS UNIES.....</b>                                      | <b>22</b> |
| <b>9</b>  | <b>ÉCONOMIE.....</b>   | <b>23</b> |
| 9.1       | FMI, BANQUE MONDIALE .....   | 23        |
| 9.2       | SITUATION ECONOMIQUE, PROBLEMES ENERGETIQUES .....                         | 23        |
| <b>10</b> | <b>ENVIRONNEMENT .....</b>   | <b>25</b> |
| <b>11</b> | <b>SANTE PUBLIQUE, FLEAUX ET CALAMITES.....</b>                            | <b>26</b> |

# 1 POLITIQUE INTÉRIEURE

## 1.1 Vie politique nationale, suites de la crise de 2002

### 1.1.1 Préparation de l'élection présidentielle du 3 décembre

**Sécurité -Mise en garde du Premier ministre :** *"Je vais réunir tous les responsables de la sécurité la semaine prochaine. Gouverner c'est prévoir"*, a prévenu le chef du gouvernement. Jacques Sylla a expliqué sa décision par *"l'approche des élections présidentielles du 3 décembre"* La déclaration *sonne ainsi comme un avertissement* au moment de l'entame de la ligne droite de la prochaine consultation. La logique d'affrontement pointe son nez après la *"consultation préliminaire pour préparer les élections"* du 29 mai entre les partis politiques. Gouvernement et troïka de l'opposition campent sur leur position. La défection des 3FN à la rencontre d'Iavoloha amenuise les chances d'une issue négociée. La troïka avait même brandi un ultimatum pour le début du dialogue avant de se rétracter pour la recherche d'une médiation internationale. (D'après L'Express du 01/06/2006)

**Le pouvoir met la pression sur les 3FN :** le gouvernement promet que *"les sources d'insécurité seront identifiées et les textes en vigueur appliqués sans restriction"* en vue des élections présidentielles du 3 décembre. L'objectif étant d'arriver à un scrutin *"modèle"*, rappelle le président Ravalomanana. Les *"instructions"* du chef de l'État confirment la préoccupation du gouvernement en matière de sécurité à l'approche de la date fatidique. *La mise en garde du gouvernement est généralisée. Celle-ci n'est pourtant pas sans rapport avec le début de tension entre l'opposition et lui, du moins avec les 3FN.* L'initiative coïncide avec *l'enrayement de la machine de "dialogue"* entre le pouvoir et la troïka de l'opposition. Le pouvoir souhaite prévenir tout débordement du cadre légal. (D'après L'Express du 03/06/2006)

**Alliance en vue entre Lahiniriko et Roland Ratsiraka :** les deux candidats déclarés ont entrepris des contacts discrets dans ce sens. *Un pacte passé entre eux prévoirait 3 scénarios.* Le premier imposerait à l'un de s'effacer au profit de l'autre dès le premier tour du scrutin, si certaines conditions sont remplies. Le second stipule le soutien tacite, public et automatique à celui qui accède au second tour. Le troisième consisterait à essayer de rassembler le plus grand nombre de soutien et d'appuis dès à présent afin de mettre toutes les chances du côté du candidat le mieux placé pour *contraindre Marc Ravalomanana à un second tour.* Mais personne ne parle à l'heure actuelle de désistement réciproque. (D'après Midi du 01/06/2006)

**Aucune alliance entre Roland Ratsiraka et Jean Lahiniriko :** le maire de Toamasina Roland Ratsiraka, tout comme l'ancien président de l'Assemblée nationale Jean Lahiniriko, sont tous les deux, candidats à l'élection présidentielle du 3 décembre. Il se trouve que jusqu'ici, *les deux personnalités affichent une réelle détermination à aller chacune jusqu'au bout de leur objectif,* en dépit du fait qu'on a insinué au cours de ces derniers temps, une probable alliance ... pour mieux affronter cette élection, en unissant les efforts et les forces. (D'après Les Nouvelles du 12/06/2006)

**Les partis du 3FN déclinent l'invitation du CNE :** le Conseil national électoral (CNE) effectue sa rentrée solennelle et a lancé des invitations à tous les partis, y compris ceux de l'opposition. Mais les 3FN ne seront pas de la partie. La raison de cette absence est que le CNE est un organisme rattaché au ministère de l'intérieur. Après son absence de la

concertation du palais d'Iavoloha et l'organisation d'assises parallèles, les 3FN refusent une opportunité d'échange avec le pouvoir. (D'après *Les Nouvelles* du 02/06/2006)

**Un candidat soutenu par Ratsiraka ?** Les noms des pseudo-futurs candidats se multiplient. On avance que l'ancien Président a un favori dans la course. Le nom circule depuis 2 ans dans le microcosme politique, notamment dans les milieux malgaches en France, mais cette semaine, des politiciens locaux l'ont remis sur le tapis. Il s'agit d'Alain Tehindrazanarivelo, ancien secrétaire général du ministère de la Recherche et spécialiste en médecine. Il jouit du soutien de l'Amiral, selon ses proches. Originaires de la province de Toliara pour la plupart, ceux qui soutiennent cet homme politique *annoncent son retour proche* et sa participation probable aux élections. L'ancien Président de la République avait le choix, dit-on, entre lui et Tantely Andrianarivo, explique un politicien malgache en France mais Tantely Andrianarivo, depuis son départ de Madagascar en 2004, n'a plus fait parler de lui, observant une discrétion qui l'a coupé des actualités malgaches. *Il est certain que d'une manière ou d'une autre, l'ancien Président va soutenir un candidat* aux élections. L'avenir dira s'il s'agit d'Alain Tehindrazanarivelo. (D'après *Midi* du 02/06/2006)

**Le président du CNE rassure l'opinion :** son président certifie l'indépendance de l'organe d'observation des élections, et ce, à l'approche de l'échéance décisive. *"Désormais, le CNE a le droit de prendre des sanctions. Il en est de même pour des mesures administratives"*. Devant les représentants de la communauté internationale, Jean Théodore Randrazason a une nouvelle fois énuméré les derniers aménagements pris par le gouvernement en faveur du CNE. L'objectif de l'initiative vise à rassurer l'opinion publique, et les partis politiques. Depuis un certain temps, des voix s'élèvent pour réclamer un comité indépendant pour l'organisation des élections et pour la révision du code électoral. (D'après *L'Express* du 03/06/2006)

**Élections démocratiques - L'UE veut une commission indépendante :** le rôle du Conseil national électoral (CNE) revient sur le tapis après la déclaration de l'Union européenne. Son projet d'aide pour les élections *"s'inscrit dans le contexte d'une nouvelle évolution du Conseil National Électoral (CNE). Le statut de ce dernier doit tendre vers celui d'une véritable Commission Électorale Indépendante, dotée par les autorités des moyens humains et matériels indispensables pour mener à bien sa mission"*. La position de l'Union européenne correspond, à peu près, à ce que devrait être celle de l'Union africaine (UA). La déclaration de l'UE confirme le *"grand intérêt que porte la communauté internationale aux élections"*, selon le président allemand Horst Köhler, lors de sa visite au mois d'avril. *Il reste à savoir si l'UE et le gouvernement arriveront à accorder leurs violons. L'octroi d'une somme de 3 millions d'euros pourrait militer en faveur d'un accord entre les deux parties.* La position de l'Union européenne constitue du pain béni pour l'opposition. (D'après *L'Express* du 21/06/2006)

Financée sur ce programme de 3 millions d'euros, l'informatisation des listes électorales sera réalisée conjointement avec le PNUD, à travers un accord en cours de signature. Les autres activités seront mises en œuvre directement par les acteurs concernés (CNE, MIRA, HCC) ou feront l'objet d'appels à propositions (appui aux acteurs non étatiques œuvrant dans l'éducation civique et l'observation des élections). (D'après *Tribune* du 21/06/2006)

**Le gouvernement écarte une commission électorale indépendante :** il ne compte pas se décharger de la préparation du scrutin du 3 décembre au profit d'une commission électorale indépendante comme le *"souhaite"* l'UE. Le ministre de l'intérieur a déclaré : *"ce genre d'organisation n'est possible que pour les pays adoptant une décentralisation très poussée. Il en est de même pour les pays en proie à des conflits"*. Ce dernier réfute pourtant l'existence d'une *"contradiction"*, entre la position du gouvernement et la déclaration de l'UE. *"Sinon, comment expliquer la décision de cette dernière d'octroyer la somme de 3 millions d'euros pour l'organisation*

*des élections*", a encore indiqué le général Charles Rabemananjara. (D'après L'Express du 22/06/2006)

**Le Code électoral du Cnoe aux mains des parlementaires** : le projet de code électoral du Conseil national pour l'observation des élections (Cnoe) circule dans les travées de l'Assemblée. *Le Conseil œcuménique des Églises (FFKM) s'apprête à lui emboîter le pas avec le sien.* "Nous comptons sur l'Avi pour déposer notre texte auprès du bureau permanent", annonce Bruno Rakotoarison, secrétaire général de l'organisation. Le Cnoe n'a jamais caché son intention de proposer le toilettage du code électoral actuel. Le projet a pris corps après l'annotation du texte en vigueur. Bruno Rakotoarison se montre optimiste quant à l'aboutissement du projet. "Il s'est passé beaucoup de choses après la visite du secrétaire général de l'Onu, Kofi Annan", fait-il valoir. *Cependant le parti majoritaire à la Chambre basse n'a jamais caché sa réticence face à une quelconque retouche du code électoral.* Avec ces deux projets de texte, le débat risque de s'intensifier dans le milieu politique. (D'après L'Express du 06/06/2006)

**Électorat- Dernier recensement en 1993** : selon le ministre de l'Intérieur, il n'y a pas eu de recensement des électeurs malgaches depuis 13 ans. Or, en 13 ans, plusieurs élections ont été organisées dans le pays, que ce soit les présidentielles, les législatives ou les communales. Ce qui constitue une *véritable lacune dans la fiabilisation des résultats électoraux.* Aussi, le ministère de l'Intérieur a-t-il décidé d'entreprendre un effort particulier dans *l'informatisation des listes électorales.* Et ce, pour disposer d'une base de données sur les électeurs. Des données qui seront ainsi numérisées, et donc sécurisées. *La régularisation de la situation administrative des citoyens âgés de 18 ans révolus,* jouissant de leurs droits civils et politiques, a commencé. Une opération pilote de « *jugements supplétifs* » et de carte d'identité nationale a été menée dans sept districts et devrait être étendue à tout le territoire avant la présidentielle. (D'après Midi du 09/06/2006)

**Les candidatures se multiplient. Deux nouvelles personnalités entrent en lice.** En premier lieu, *Ferdinand Maharante*, frère de l'ancien gouverneur de la province autonome de Toliara (2000 à 2002) et ancien président de la délégation spéciale de la province autonome d'Antananarivo (2002 à 2004), ce qui lui permet d'attirer l'attention sur le cas de son frère qui vit en France depuis 2002 après avoir fui le pays dans des conditions difficiles. Maharante Jean de Dieu reste d'ailleurs sous le coup d'une condamnation judiciaire qui le prive de ses droits civiques et politiques. En second lieu, le général à la retraite, *Ferdinand Razakarimanana*, celui-là même il a fait Marc Ravalomanana président en 2002 contre vents et marée. Cet ancien Pds d'Antananarivo limogé a une revanche à prendre sur le pouvoir. Mais pour les observateurs, toutes ces annonces qui se multiplient sont interprétées comme des non-événements ou comme *des pitreries pour se mettre en valeur*, surtout pour ceux qui n'ont aucune assise politique. *Beaucoup d'entre eux ne disposent pas des moyens financiers pour mener une campagne.* Ce genre de comportement ne rehausse pas le niveau de la politique dans notre pays. (D'après Midi du 09/06/2006)

**A l'approche des présidentielles, les partisans de l'opposition intimidés** : suite à l'échec de la tentative de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, la tension politique est montée de plusieurs crans. Les deux parties durcissent le ton et on s'achemine vers un bras de fer sans précédent. Les mauvaises pratiques sont de retour. Les partisans de l'opposition, notamment dans les provinces sont sérieusement menacés. Bon nombre d'entre eux ont reçu des menaces d'arrestation voire d'emprisonnement. Des sources concordantes affirment que des stations de radio jugées gênantes sont menacées de fermeture. Des noms de quelques organes de presse cibles circulent dans les coulisses. L'équipe de Jacques Sylla projette de

monter une cellule spéciale chargée du maintien de la sécurité publique. (D'après Tribune du 09/06/2006)

**Les candidats se multiplient. Ils s'interrogent sur le montant de la garantie financière devenue obligatoire.** Cette caution, sauf réévaluation pour les présidentielles de 2006, est actuellement de 30 millions Ariary. Son montant avait déjà provoqué la polémique en 2001, car *jugée par beaucoup anti-démocratique et discriminatoire*. L'ancien régime l'avait pourtant maintenue contre vents et marées. Conséquence, ils étaient seulement 8 à s'aligner en 2001 alors que 5 ans auparavant, 15 candidats avaient pu se présenter. Les mêmes textes prévoient aussi que seuls les candidats ayant obtenu plus de 10% du suffrage auront droit au remboursement des dépenses de campagnes et de la caution financière. S'agissant de la présidentielle de 1996, 4 candidats ont été «remboursés». *Pour la présidentielle de décembre 2001, l'actuel gouvernement n'a jamais dit s'il a déjà ou non soldé les comptes des deux candidats ayant remporté plus de 10% des suffrages* (Ravalomanana Marc et Didier Ratsiraka). *Cette annonce aurait permis d'avoir une idée sur les dépenses de campagne des hommes politiques. Et aussi de se conformer à l'obligation de transparence.* Par ailleurs, le pouvoir n'a pas non plus dit s'il a l'intention ou non de revoir à la baisse ou à la hausse cette caution. (D'après Midi du 12/06/2006)

**Vers un cautionnement de 100 millions Ar pour chaque candidat !** Un projet de loi organique sera soumis aux deux Chambres du Parlement, au cours de la présente session. Pour les ministres en charge de la préparation du texte, « *la révision à la hausse du cautionnement a pour but d'alléger, les charges du contribuable aux dépenses électorales et de raffermir l'engagement des candidats dans leur participation aux élections présidentielles. Au cours de ces quatre dernières années, le montant des dépenses électorales a presque quadruplé du fait du renchérissement du coût de la vie.* » (D'après Midi du 15/06/2006)

**Présidentielle : pas d'hélico pour les candidats à petits budgets :** l'hélico et les 4 x 4 sont les principaux moyens logistiques lors d'une propagande. Leur coût de location reste pourtant hors d'atteinte des petits candidats Pour une bonne couverture du pays, l'hélicoptère reste incontournable à tout prétendant sérieux. Pourtant, à l'heure actuelle, moins d'une dizaine d'appareils en état de vol sont disponibles dans le parc malgache. Dons 4 "appartiennent" à l'État. Alors que le nombre de concurrents avoisine déjà la dizaine. Pour les candidats qui souhaitent garder leur autonomie de mouvement, l'importation est la seule solution. Le prix d'un bon appareil d'occasion va de 150 000 € pour atteindre 2 millions €. Comme le nombre de pilotes disposant d'une licence à jour est très limité, l'importateur devra également louer les services des pilotes étrangers. (D'après Midi du 14/06/2006)

On croit savoir que l'un des candidats déclarés, en l'occurrence, Monja Roindefo, serait en train de négocier deux hélicoptères et un appareil type Yak 40 en Bulgarie. Le jeune leader du Monima K entend mettre le paquet et sillonner tout le pays. (D'après Midi du 14/06/2006)

**Daniel Rajakoba 10<sup>ème</sup> candidat à l'élection présidentielle :** à la surprise générale, le pasteur annonce sa candidature : "Le pays se trouve dans un gouffre. Je ne peux plus me taire dans ce contexte ». *La décision du pasteur place son parti dans une position moins confortable, du moins au sein des 3FN dont il fait partie.* Alors que la troïka insiste pour le dialogue et le règlement de quelques points avant toute consultation populaire, Ny Fihavanantsika de Rajakoba s'aligne pour les présidentielles. *Il devient ainsi l'allié objectif du pouvoir, au grand dam de l'opposition.* "Nous faisons toujours partie des 3FN », a précisé le candidat malheureux de l'élection de 2001. « *Il n'existe pas de contradiction dans notre initiative* » (D'après L'Express du 15/06/2006)

Étant pasteur et prédicateur de la foi chrétienne le candidat Pasteur Rajakaoba bénéficie d'une expérience et d'une mentalité acquises au sein de la chrétienté, similaire à l'appel à la foi dont se targuait Ravalomanana. Mais tout cela n'est pas non plus sans évoquer l'autre candidat, musulman cette fois, qui vient lui aussi d'annoncer sa candidature. Tout cela pour dire que les électeurs devraient être avertis en ce qui concerne les candidatures au nom de la foi ou d'une quelconque confession religieuse. (D'après Tribune du 15/06/2006)

*Il place son destin sous couvert de Néhémie II, 5 disant «Envoie vers ma ville des sépulcres de mes pères pour que je la rebâtisse ». Son constat de la situation est en effet accablant car il la compare «à la ruine des murailles de Jérusalem». ». (D'après Midi du 15/06/2006)*

**Candidature présidentielle - Le MFM balance entre Manandafy Rakotonirina et Pety Rakotoniaina :** le parti dirigé par Manandafy Rakotonirina n'a jamais caché son intention de présenter son propre candidat à la présidentielle. "*Nous allons réfléchir et discuter sur la position à tenir lors de la prochaine élection. En tout cas, cela se jouera entre Pety Rakotoniaina et moi*", révèle Manandafy Rakotonirina, président du MFM et aussi conseiller du président de la République. « *Notre contrat avec le chef de l'État se termine avec la fin du mandat présidentiel et le programme politique correspondant. C'est la démocratie* » (D'après L'Express du 20/06/2006)

**Grad-Iloafo : pour le vote des Malgaches de l'étranger.** Hery Rakotobe, a évoqué un sujet peu abordé par nos partis politiques. Il s'agit du vote des Malgaches qui résident à l'étranger. *Lors de la crise de 2002, ils ont joué un rôle essentiel*, que ce soit en France, aux États-Unis, en Suisse ou ailleurs. Ils devraient pouvoir voter lors des grandes élections à Madagascar. D'ailleurs, les Malgaches de l'étranger aident beaucoup leurs familles restées au pays et participent à l'économie nationale en envoyant de l'argent. Dans la perspective du prochain scrutin présidentiel, le problème, suppose-t-on est simple : *si les Malgaches de l'étranger sont restés massivement pro-Ravalomanana comme lors de la crise de 2002, une réforme pourrait intervenir rapidement* afin de leur accorder le droit de vote. Mais si après 4 ans de gouvernance Ravalomanana, il plane un doute sur leur fidélité à l'égard de l'actuel chef de l'État, rien ne sera fait pour leur permettre de voter. (D'après La Gazette du 21/06/2006)

**Moyens de propagande. Une bataille inégale va s'engager lors de la prochaine campagne électorale :** d'emblée, le chef d'État et candidat «naturel» à sa propre succession distance de plusieurs longueurs d'avance ses concurrents. Marc Ravalomanana dispose d'un groupe de presse entièrement dévoué à sa cause : 2 quotidiens en français et en malgache, une chaîne de radio et de télévision qui couvre le pays «utile». C'est-à-dire les 6 capitales provinciales avec les principales villes secondaires qui sont une bonne douzaine. Sans parler des médias publics et satellites qui lui sont inféodés. Par ces moyens, il peut toucher près de 3 millions d'auditeurs par jour. Ce qui est déjà énorme car pour le reste, le président ira à sa rencontre par l'intermédiaire des 4 hélicoptères dont il disposera à l'ouverture de la campagne officielle. Les autres candidats «déclarés», ont des moyens de communication extrêmement limités. Ils paraissent tous indigents face à la machine de guerre de Ravalomanana. La radio et télévision de Roland Ratsiraka ont été fermées par le gouvernement. Sans espoir de réouverture. Aucun d'eux ne détient un «titre» dans la presse écrite. (D'après Midi du 22/06/2006)

**A l'approche des présidentielles, les administrateurs civils chouchoutés :** ils sont désormais dotés d'un statut particulier leur permettant de bénéficier de divers avantages et droits. En effet, le conseil des ministres a décidé de réviser à la hausse leur indemnité de représentation, leur indemnité de logement ainsi que leur grille indiciaire. *Ils figurent désormais parmi les fonctionnaires les mieux payés de Madagascar.* Après la dotation de

véhicules tout terrain, les administrateurs civils bénéficient de nouveau d'une hausse de salaire. Aux yeux des analystes, ce geste du régime Ravalomanana n'est pas le fruit du hasard : *il s'agirait d'un clin d'œil en direction des agents de l'État affectés aux opérations électorales et qui pourraient influencer les votes de la population des zones rurales*. A titre de rappel, mis à part les administrateurs, les directeurs régionaux de l'Enseignement ont été également dotés de véhicules tout terrain au même titre que les membres de la Haute Cour Constitutionnelle (HCC). Les membres de l'opposition crient au scandale. (D'après Tribune du 29/06/2006)

**Monja Roindifo chef du parti Monima :** « *des PV préfabriqués circulent déjà* » le chef du parti Monima et candidat à la prochaine élection présidentielle s'inquiète déjà quant aux résultats du scrutin. Selon lui, des rumeurs font état de procès-verbaux (PV) de bureau de vote qui sont déjà établis. Le total des voix du candidat d'État, d'après lui, devrait être porté à 51% selon certains et à 80% selon d'autres. Monja Roindifo a ainsi incité tout un chacun à la vigilance face aux éventuelles manipulations de scores... (D'après La Gazette du 29/06/2006)

### **1.1.2 Opposition, controverses sur la « transition » et l'amnistie**

**L'opposition tient à la transition :** *elle envisage d'organiser une manifestation parallèle le 26 juin, jour de célébration de l'Indépendance*, et de réclamer l'instauration d'un régime transitoire. L'idée de la transition refait donc surface après quelques semaines de silence. Le pouvoir en place l'a pourtant déjà rejetée. Il ne s'en tient qu'à l'organisation des prochaines élections présidentielles du 3 décembre. *Bon nombre d'observateurs ne comprennent pas cet entêtement de l'opposition*. Ils estiment que le plus urgent est de trouver les voies et moyens pour organiser des élections libres, transparentes et justes, qui devraient se traduire par l'amnistie des exilés politiques. *Ce type de régime a été de tout temps un système aisé à manipuler pour pouvoir amasser des fortunes en un temps record et sans un contrôle strict*. Des observateurs soupçonnent donc les tenants de la transition de vouloir s'enrichir facilement et rapidement. (D'après Matera du 08/06/2006)

**Roland Ratsiraka bientôt devant la barre :** Après Pierrot Rajaonarivelo, c'est au tour du candidat Roland Ratsiraka d'être traduit devant la justice. Le premier magistrat de la ville de Toamasina devrait être jugé par la Cour Criminelle Ordinaire (CCO) de cette localité *pour détournement de deniers publics*. En clair, ce neveu de l'ancien président de la République a été accusé à plusieurs reprises par les autorités malgaches de *mauvaise gestion*. Dans sa réplique, Roland Ratsiraka a réitéré que *sa commune n'a pas reçu ses subventions de la part du gouvernement central depuis plusieurs années*, malgré les promesses des hautes autorités de l'État. (D'après Tribune du 22/06/2006)

Une bonne partie des Tamataviens estiment que cette affaire n'est que la suite logique des actes d'acharnement que Roland Ratsiraka n'a cessés de subir. (D'après La Gazette du 22/06/2006)

**La demande de liberté provisoire, formulée par Voninahitsy est rejetée une nouvelle fois.** Le président du parti RPSD-Vaovao devra, en effet, attendre en prison le verdict du juge, qui sera rendu le 14 juillet. Le parti cristallise les réclamations de l'opposition autour de l'affaire impliquant son président. Le membre des 3FN a été condamné à 2 ans d'emprisonnement ferme, assorti de dommages-intérêts de 2 millions Ar pour trafic d'influence. (D'après L'Express du 24/06/2006)

**3FN : Edmond Razafimahefa se met à l'écart.** Un nouveau coup dur pour les 3FN qui viennent de *perdre une de ses figures emblématiques pour ne pas dire une de ses piliers* en la

personne de pasteur Edmond Razafimahefa. Interrogé sur ses absences répétées, Edmond Razafimahefa avoue vouloir prendre une année sabbatique. Mais on murmure dans les rangs des 3FN que ce pasteur est rentré dans le giron de Ravalomanana. (D'après *La Gazette du 29/06/2006*)

**3FN : le Pasteur Andriamanjato Richard indisponible pendant un an.** Coup dur pour les 3FN et pour l'opposition en général. Le pasteur Andriamanjato Richard est indisponible pendant au moins un an, suite à une grave fracture provoquée par une chute à son domicile. *L'indisponibilité du pasteur va forcément se ressentir sur la prestation de l'opposition.* Notamment dans la ligne droite stratégique de six mois qui va déboucher sur l'élection présidentielle du 3 décembre. (D'après *La Gazette du 29/06/2006*)

### **1.1.3 Dialogue pouvoir - opposition suite à la visite de Kofi Annan**

**Les 3FN s'y préparent une Conférence nationale bis :** le 29 mai, les 3FN ont tenu, *parallèlement à la rencontre politique d'Iavoloha*, leur énième assemblée générale. C'est à l'issue de cette assemblée que la plateforme a annoncé la tenue d'une conférence nationale bis avant le 26 juin. Une conférence nationale à laquelle sera invité le pouvoir. (D'après *Tribune du 08/06/2006*)

**Le représentant du Pnud n'est pas chaud pour jouer le rôle de médiateur :** après la réunion du 29 mai, une rencontre entre le représentant résident du Pnud et les leaders des 3FN vient d'avoir lieu. Pour ce groupe d'opposants, c'était une occasion de s'expliquer sur les raisons de leurs absences à Iavoloha. Ils ont demandé au représentant du Pnud de transmettre au SG de l'Onu deux lettres dont la première rapporte le motif de cette absence et la seconde fait état de la situation politique du pays. Ils souhaitent que le Pnud puisse assumer le rôle de médiateur lors de la Conférence nationale bis qu'ils comptent organiser avec le pouvoir. Le représentant du Pnud a répondu qu'en tant qu'ambassadeur, il lui est délicat de remplir cette fonction. (D'après *Les Nouvelles du 08/06/2006*)

**Dialogue politique - Prochain rendez-vous vers le mois de juillet :** le comité d'organisation de la rencontre d'Iavoloha du 29 mai *n'est pas encore en mesure de déterminer la suite des événements.* La prochaine étape ne sera déterminée qu'une fois la synthèse de toutes les propositions élaborée. Or, la rédaction ne commencera que début juillet. Le comité se donne encore jusqu'à la fin juin pour recueillir les remarques ou les nouvelles propositions émanant aussi bien de ceux qui ont participé à la rencontre que de ceux qui l'ont boudée. *Reste à savoir si les suggestions des 3FN seront prises en compte dans le rapport.* (D'après *L'Express du 14/06/2006*)

**Manandafy Rakotonirina : "Ravalomanana pour un dialogue avec Ratsiraka"** Les déclarations du conseiller du président de la République confirment la possible discussion entre Ravalomanana et Ratsiraka. Ce dernier, par l'intermédiaire de ses proches, a déjà donné un signe dans ce sens. *« Il faut que le président Ravalomanana et l'Amiral discutent et donnent des garanties. En tout cas, c'est le souhait de Kofi Annan lorsqu'il a encouragé le dialogue entre le président Ravalomanana et l'opposition. Par la suite, les questions, entre autres relatives à l'amnistie, au code électoral ou encore aux partis politiques, devront également être réglées. J'ai discuté avec le chef de l'État et il n'est pas du tout contre le dialogue. Il a juste demandé un délai. Je persiste à confirmer que les conditionnalités des bailleurs de fonds sont liées à l'amnistie. Sinon, comment expliquer le blocage du décaissement du fonds en ce moment. Les bailleurs de fonds évaluent toujours la part de risques avant de décaisser. La stabilité politique fait partie des paramètres importants dans leur prise de décision »* (D'après *L'Express du 20/06/2006*)

**L'ONU persiste à vouloir relancer l'initiative préconisée par Kofi Annan :** un émissaire des Nations Unies va, selon le chef de l'État, se rendre à Madagascar pour assister « officiellement », à la célébration du 26 Juin [fête de l'indépendance]. Mais, en réalité, sa mission est tout autre : demander au pouvoir de se concerter avec l'opposition afin que la prochaine élection se déroule dans la sérénité et dans la transparence. (D'après *La Gazette* du 20/06/2006)

**Présidentielles du 3 décembre 2006 : la caution de l'ONU.** Malgré des interpellations de tout bord, l'ONU reste muette sur les réalités qui prévalent actuellement à Madagascar. Un mutisme qui vaut, pour certains, caution au processus électoral enclenché par le pouvoir. L'ONU, en ignorant complètement les doléances de l'opposition, n'est-elle pas là en train de cautionner un processus électoral qui pourrait aboutir à une nouvelle crise post-électorale plus grave qu'en 2002 ? (D'après *Tribune* du 29/06/2006)

### **1.1.4 Condamnés de la crise de 2002, exilés**

**Les sénateurs n'en démordent pas. Ils réclament toujours la clémence pour les prisonniers de la crise 2002.** Si la plupart des questions posées par les sénateurs, majoritairement Arema, lors du face-à-face Sénat - Gouvernement, touchaient à la loi d'amnistie, il n'y a pas été apporté de réponse. Jacques Sylla a tenu bon et a esquivé cette question brûlante. Le chef du gouvernement a renvoyé la balle aux députés. Ceux-là mêmes qui refusent de se pencher sur la question, après son adoption par les sénateurs. (D'après *Midi* du 01/06/2006)

**Pierrot Rajaonarivelo : d'autres accusations en vue !** A l'approche du scrutin présidentiel, l'amnistie des personnes impliquées dans la crise politique de 2002 se précise. Toute la classe politique est actuellement presque unanime pour le vote d'une loi d'amnistie permettant aux dignitaires de l'ancien régime de revenir au pays et de jouir de leurs droits civiques. Le camp présidentiel s'active pour finaliser la loi d'amnistie. Chose curieuse, on apprend que le secrétaire national de l'Arema, Pierrot Rajaonarivelo, serait de nouveau dans le collimateur. Un nouveau dossier pénal impliquant l'ancien vice-premier ministre serait en préparation. (D'après *Tribune* du 03/06/2006)

**Acharnement contre P. Rajaonarivelo :** depuis sa déclaration de candidature, il figure parmi les cibles du régime. Après sa condamnation de 3 ans d'emprisonnement ferme pour usurpation de titre, on chuchote qu'il aurait été frappé *d'un mandat d'arrêt*. On cherche à tout prix à empêcher ce candidat de mettre les pieds à Madagascar. (D'après *Tribune* du 20/06/2006)

**L'arrivée prochaine de l'ancien vice-Premier ministre serait donc sous haute surveillance** tant au niveau des ports que des aéroports du pays. S'il se hasarde à fouler la terre natale, il pourrait immédiatement être arrêté et déféré au tribunal. Il pourrait débarquer avant la fête nationale, c'est-à-dire avant le 26 juin. Depuis quelques semaines, une effervescence inhabituelle est remarquée au niveau des forces de l'ordre. (D'après *Matera* du 20/06/2006)

**Ramasy Adolphe : « Non à une amnistie sélective »** L'amnistie des personnes impliquées dans l'affaire de la crise 2002 alimente les débats politiques. Dans le cadre de la politique de réconciliation nationale, le projet de loi d'amnistie se précise. Mais cette loi serait sélective et ceci en fonction de l'intérêt politique du régime. Réagissant à ce projet de loi, le sénateur Ramasy Adolphe n'a pas caché son indignation. Il est farouchement opposé à une loi d'amnistie sélective selon laquelle le secrétaire national du parti Arema serait le premier bénéficiaire : Didier Ratsiraka, Tantely Andrianarivo, Coutiti Assolant, les ex-ministres et gouverneurs ainsi que les militaires bénéficieraient de cette loi, tandis que l'ancien vice-

premier ministre Pierrot Rajaonarivelo serait exclu. Le but de cette opération serait d'évincer le patron de l'Arema de la course à la présidence. (D'après Tribune du 07/06/2006)

**L'Arema relance le dialogue - possible entrevue Ratsiraka-Ravalomanana :** "Nous avons proposé cette démarche auprès de l'Amiral, en exil à Paris", a affirmé le pasteur Vaohavy Rasamoelina, responsable de l'association FVF qui milite pour une concorde préalable aux élections. "Il nous a donné sa bénédiction", a-t-il continué. Le FVF, "issu de divers horizons", argue une "responsabilité partagée" lors des événements de 2002. « C'est au tour du pouvoir et de l'opposition de discuter des affaires nationales. Les résultats en découlant devraient être entérinés par toutes les forces vives pour une véritable paix pour la Nation », a renchéri un sénateur Arema. **Mais d'autres acteurs de la vie politique ne voient pas l'intérêt d'une telle initiative.** "Le président Ravalomanana ne peut pas discuter avec Ratsiraka. C'est ce dernier qui est le premier responsable de la crise de 2002 et ses conséquences dévastatrices", a réfuté Moxe Ramandimbilahatra, Conseiller du Président de la République. "S'il n'a rien à se reprocher, qu'il rentre au pays et qu'il s'explique devant le tribunal", a encore fait savoir le président du Teza. Les 3FN ne sont pas également très chauds malgré quelques similitudes sur les objectifs. "La situation a évolué depuis 2002", a avancé José Rakotomavo pour s'opposer au projet et à l'argument de la place incontournable de l'Amiral. Cela pourrait également éclipser la troïka, comme c'était déjà le cas avec les partis politiques, face à ses discussions avec le pouvoir. (D'après L'Express du 12/06/2006)

**Prisonniers politiques : suite aux affaires de 2002, ils étaient plus de 900 mais il n'en reste plus que 33, pour la plupart, condamnés à 5 ans de prison ferme.** La grâce présidentielle du 25 juin pourrait être bénéfique à ceux qui ont décidé de faire appel comme Lahady Samuel, Mahitso Jean Théodore ou encore le Colonel Varera s'ils décidaient de renoncer à leurs actions. Le cas du député Jean Eugène est à souligner. Ayant été condamné à deux ans en 2005 pour trafic d'influence et ayant déjà fait 6 mois de prison ferme, il ne lui restera plus que 5 mois s'il accepte les conditions posées par cette grâce présidentielle. Ce qui ne risquerait pas de se produire eu égard à la déclaration de sa femme selon laquelle elle se fout de la grâce présidentielle. Pierrot Rajaonarivelo, le secrétaire général de l'Arema, pourrait aussi en bénéficier s'il n'a pas fait d'appel ou de pourvoi en cassation. (D'après Les Nouvelles du 27/06/2006)

**Grâce présidentielle. Non des détenus de sécurité !** Comme un seul homme, les «détenus de sécurité», autrement dit les «prisonniers politiques», suite à la crise post-électorale de 2002, disent non à la grâce présidentielle, décrétée par Marc Ravalomanana le 25 juin, veille de la Fête de l'Indépendance. Des membres des familles contactées contestent à la fois l'exercice minimal du droit de grâce par le chef de l'État et la grâce elle-même. Ils continuent de réclamer l'amnistie pure et simple en faveur de leurs parents. (D'après Midi du 27/06/2006)

### **1.1.5 Relations Églises-État**

**Première signature : pour la première fois, la signature de Mgr Odon Razanakolona a été apposée au bas d'un document officiel du FFKM.** C'était lors du message de la Pentecôte transmis par les chefs de l'entité œcuménique à la population. Rappelons que le texte, entre autres, évoque l'inquiétude du public sur ce que sera l'après-élection présidentielle... **Mgr Odon Razanakolona est donc bel et bien le représentant de l'Église catholique à la direction du FFKM, ce qui n'avait pas été confirmé jusqu'ici.** (D'après La Gazette du 01/06/2006)

**Le Président de l'assemblée nationale, Mahafaritsy Samuël, lance une offensive de charme auprès de la FLM :** Le lendemain de son élection à la tête de l'Assemblée, le nouveau président a mis le cap sur Ankaramalaza, où il a reçu la bénédiction des « Mpiandry »

*[exorcistes] luthériens.* Visite a été perçue par certains observateurs comme étant la première offensive de charme menée à quelques mois de la présidentielle par le nouvel homme fort de Tsimbazaza auprès de l'église FLM dont il est membre. Les membres du bureau central de l'église FLM dirigés par le président, le pasteur Rakoto Endor Modeste était présents, dont le trésorier national, ancien président de la Chambre basse, Jean Lahiniriko. (D'après Tribune du 06/06/2006)

**"Pas de candidat pour la FLM" : Endor Modeste Rakoto se veut neutre pour la présidentielle.** Son président, le Dr Endor Modeste Rakoto, tente de clarifier la situation, embarrassante pour la FLM, à propos de *la candidature de l'un des siens, à l'élection du 3 décembre. Il s'agit du trésorier de l'Église, le député Jean Lahiniriko.* "L'Église luthérienne n'entre pas dans ce jeu. En revanche, nous prions pour tous les candidats", a-t-il précisé. La candidature du trésorier de l'Église luthérienne avait suscité des questions sur l'attitude qu'aura la FLM. Celles-ci ont été amplifiées par la déclaration des proches de l'ancien président de l'Assemblée nationale il y a un mois. A l'époque, l'équipe du député avait parlé d'une "bénédiction qu'il avait reçue du bureau central du FLM". (D'après L'Express du 28/06/2006)

**La FFKM, à la croisée des chemins ?** Ce phénomène où l'église annonce publiquement son soutien à un candidat n'est certes pas une nouveauté en soi, mais *l'on s'interroge aujourd'hui si la FFKM ne serait pas au bord de la rupture.* Car on ne peut pas ignorer que le président en exercice, *Marc Ravalomanana, demeure jusqu'alors le candidat naturel de la FJKM.* Reste à savoir la position de l'église catholique, après la retraite du cardinal Gaëtan Razafindratandra, un archevêque que l'on sait très proche de Marc Ravalomanana, et l'avis de l'église anglicane. Et du coup, *faut-il encore poser la question de la laïcité de l'État* lorsqu'une confession ou une autre se positionne sans réserve sur l'échiquier politique. Pour rappel, en 1991, le pays menacé par la guerre civile, a fait appel aux églises pour résoudre les différends politiques. Tout comme en 1996 et en 2002. Durant ces périodes, la FFKM était solidaire sur les messages et les grandes décisions prises sur le plan national. Les cinq candidats officiels, à savoir, Jean Lahiniriko, Monja Roindefo du Monima Kamivimbio, Ny Hasina Andriamanjato, Roland Ratsiraka et Ali Boina Rapozo du Parti islamiste pour le développement de Madagascar (Pidem) sont presque tous issus d'organismes religieux (chrétien ou islamique). Dans un pays où la religion avance à pas de géant, l'on se demande de quelles miettes vont s'accommoder les candidats libres penseurs... (D'après Les Nouvelles du 06/06/2006)

**Le FFKM roule pour Ravalomanana :** le Conseil des Églises aurait reçu un « ordre » de la Présidence, le priant de s'abstenir d'émettre son avis quant à la « nécessité » d'amender l'actuel code électoral. Ce qui fut fait. Le FFKM, qui a dénoncé ledit code sous le précédent régime, semble aujourd'hui *favorable à un statu quo*, afin de ne pas nuire à l'entente, plus que cordiale, avec le chef de l'État qui, tout au long de son mandat, a multiplié ses aides financières en faveur des églises et temples membres du FFKM. Le pouvoir veut maintenant être payé en retour. Les quatre chefs d'Église seraient, en outre, sollicités d'ici peu de donner un coup de pouce au vice-président du FJKM (Église protestante), Marc Ravalomanana, lors de la campagne électorale. *Cette étroite relation entre le pouvoir et le Conseil des Églises fait jaser les milieux chrétiens et laïques de l'île.* Ces derniers estiment que cette « *complicité malsaine* » risque de porter préjudice à la crédibilité, à la neutralité du FFKM. Quid de la séparation de l'Église et de l'État ? (D'après La Gazette du 06/06/2006)

## **1.2 Lutte contre la corruption, « État de droit »**

**Trafic illicite de bois précieux : de gros bonnets impliqués.** Qui sont ces "durs à cuire" qui persistent dans le trafic de bois précieux ? Il est évident que des noms circulent dans les hautes sphères, mais inconnus du public. Depuis des décennies, Madagascar a toujours lutté contre les trafiquants de bois. Hélas ! L'échec est flagrant. C'est devenu une source de devises pour les gros bonnets. Les autorités auront-elles le courage de mener cette affaire jusqu'au bout ou sera-t-elle, comme d'habitude, classée sans suite ? La transparence est de mise et on attend impatientement les actions du Bianco. (D'après Tribune du 01/06/2006)

**Secteur aurifère: les exportations illicites continuent d'échapper aux autorités.** « *Aucune exportation aurifère n'a été enregistrée cette année alors que cette substance est extraite dans presque toute les régions de l'île* », lit-on dans le rapport pour l'année 2005 du ministère de l'Énergie et des Mines présenté devant les députés. Relatant de nouveau *l'incapacité des autorités à contrôler les quantités d'or qui fuient tranquillement le pays* sans qu'aucune taxe ou recouvrement fiscal ne soit assujettie à ces quantités énormes de ressources minières, il est en effet difficile d'imaginer que la totalité de la quantité d'or obtenue au cours d'une année de labeur par les quelques 200.000 orpailleurs répartis à travers l'île soient consommés par toute la population locale dont le pouvoir d'achat reste très limité. (D'après La Gazette du 21/06/2006)

**13 magistrats devant le CSM :** la ministre de la Justice, Lala Ratsiharovala, a révélé que 13 magistrats ont été traduits en 2005 devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour corruption et autres motifs d'inculpation. Par ailleurs, le ministre a également annoncé que *14 agents pénitentiaires ont de même été traduits devant le conseil de discipline*, l'année dernière, dont 10 ont été jetés en prison. Bref, le ministère de la Justice semble être déterminé à élaguer ses branches mortes. (D'après La Gazette du 07/06/2006)

**L'Association des Magistrats du Tribunal d'Antananarivo déclare la guerre aux escrocs :** appuyée par l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre la corruption, l'Association a lancé un défi contre les escrocs. Une manière d'éliminer les magouilles qui se pratiquent journalièrement au Palais de Justice. Cette forme de transparence et de bonne gouvernance est très attendue par la population. Cette promotion du droit et cette lutte contre la corruption passent, pour l'association des magistrats, par la sensibilisation des justiciables sur le fonctionnement de la Justice et la lutte contre les rabatteurs et les escrocs dont le foisonnement dans les couloirs du Palais de Justice favorise la corruption. L'ambassadeur de l'UE, Jean Claude Boidin, a souligné que le bon fonctionnement de la Justice est un élément essentiel non seulement pour l'instauration de l'État de Droit, mais aussi pour le développement économique de Madagascar car les investisseurs ne peuvent pas investir dans un pays où la sécurité juridique et judiciaire des investissements laisse à désirer. (D'après Tribune du 14/06/2006)

**Corruption : des lois servent des intérêts privés.** Les ménages estiment que l'inflation et la pauvreté sont plus graves que la corruption. Dans les liens entre la démocratie et la corruption, les formations politiques viennent en tête des institutions qui ont le plus mauvais score en termes de crédibilité. D'après l'évaluation de la lutte contre la corruption présentée par Casals & associates au Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), *seuls 35% des ménages font confiance aux partis politiques*. A l'autre extrémité, *l'Église a la faveur des ménages*. De leur côté, 68% des agents de l'État semblent donner satisfaction aux ménages et 60,8% accordent un crédit aux élections. Mais ils trouvent que *les ministères font ce que l'on appelle une « captation de l'État »*, en instrumentalisant les lois au profit d'intérêts privés. D'après des responsables du CSI, c'est là que les institutions non étatiques doivent intervenir pour rétablir l'équilibre. Pour plus de 60% des ménages, *la lutte anti-corruption est destinée*

*à attraper les petits poissons, les gros bonnets étant écartés des éventuelles poursuites. Selon les ménages, la police de circulation arrive en tête des agents de l'État les plus corrompus. Elle est suivie par le système judiciaire, les services des domaines, les communes urbaines et le fisc. Le corps de métier le plus honnête selon les ménages est constitué des enseignants. Dans les régions les plus enclavées, la moindre autorité devient souvent un pouvoir absolu. (D'après La Gazette et Les Nouvelles du 14/06/2006)*

**L'Union Africaine fait ses recommandations :** *après les recommandations des Nations Unies pour une élection libre, juste et transparente, c'est maintenant au tour de l'Union Africaine de faire des exhortations dans ce sens. Le projet de Charte pour asseoir la démocratie en Afrique, adopté par les ministres de l'Union Africaine (UA) lors d'une réunion à Brazzaville et relatif à la démocratie, aux élections et à la gouvernance, sera soumis pour adoption au prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, prévu les 1er et 2 juillet à Banjul (Gambie), avant d'être soumis à ratification par les États membres. Ce projet de Charte compte 55 articles, qui traitent de la démocratie, des droits de l'Homme, de l'État de droit, de la paix et des élections. L'article 4 fait des « élections régulières, transparentes, libres et justes le moyen d'asseoir une autorité et un gouvernement légitimes » et l'article 19 précise qu'elles doivent être organisées par des organes nationaux « indépendants et impartiaux ». Principale innovation, l'article 25 ajoute à la liste des « moyens anticonstitutionnels d'accession au pouvoir », où figuraient déjà les « coups d'État militaires et refus du gouvernement en place de remettre le pouvoir au vainqueur des élections », la « révision des Constitutions » pour se maintenir au pouvoir. Le projet prévoit également une série de sanctions contre les auteurs de changement inconstitutionnel de gouvernement et les États soutenant un putsch ou accueillant sur leur sol ses auteurs. (D'après Midi du 19/06/2006)*

**Franck Razafindrabe revendique l'indépendance de l'Observatoire National de l'Intégrité (ONI) :** *Organisme peu connu du public, l'ONI veut faire parler de lui en publiant des rapports et des études sur la vie sociopolitique malgache. Selon le directeur du suivi et évaluation au sein du Comité de la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), Franck Razafindrabe, l'ONI veut se libérer de l'emprise des autorités étatiques. L'ONI est un projet imaginé du temps du CLSCC (devenu depuis CSI). On a pensé plutôt à créer un observatoire de la corruption qui suivrait de près la manifestation et le changement de forme de la corruption à Madagascar. L'ONI n'est pas un système de réception de doléances, ni de plaintes. Il ne fait pas non plus d'enquête, il ne fait qu'observer le phénomène d'intégrité. L'intégrité regroupe trois thèmes principaux : la lutte contre la corruption, l'état de droit et les droits humains. (D'après Les Nouvelles du 22/06/2006)*

**Détournements de deniers publics - le maire de Toliara inculpé :** *il est de nouveau sous la menace d'une imminente arrestation. Dimby Vaovolo, mis en examen voici quelques mois, devrait être définitivement fixé sur son sort cette semaine. En 2005, le maire de Toliara et ses deux adjoints ainsi que le gestionnaire ont été mis en examen à la suite d'une enquête diligentée par le Bianco, dénonçant des anomalies et des incohérences dans la gestion interne de la commune. Tout ceci a coûté sa place au président du Tim à Toliara, où il sera remplacé par Marcel Eongonbelo. Interrogé sur le dernier rebondissement de l'affaire, un politicien révèle que, depuis un certain temps, le maire de Toliara est soupçonné par le Tim local de flirter avec Jean Lahiniriko. (D'après L'Express du 28/06/2006)*

**Administration publique: les usagers des services se voient réclamer des pots-de-vin.** *Parmi les 3 300 personnes enquêtées dans les ménages, on a enregistré 1 377 cas de pots-de-vin. En extrapolant par rapport au nombre total d'adultes et en estimant à 2 dollars chaque transaction, on peut estimer le coût total, des pots-de-vin versés, à 16 millions de dollars par*

an, ce qui représente en moyenne **3,6% de leur revenu annuel** (7% pour les citoyens à faible revenu). 58% de ceux qui ont eu des contacts avec la police se sont vus réclamer un pot-de-vin, 39% de ceux qui ont eu à contacter le service des permis de conduire. Les pots-de-vin sont le plus grand obstacle au recours aux tribunaux dans le pays. *Les avis des agents de l'État et des ménages diffèrent en ce qui concerne la manière dont la corruption est perpétrée* : alors que 63% des agents de l'État pensent que cette initiative de payer un pot-de-vin vient des usagers, 54% pensent que c'est le responsable public qui exige le paiement. (Source : rapport présenté au CSLCC) (D'après La Gazette du 28/06/2006)

## 2 DROITS HUMAINS

**Célébration du mois de l'enfance - Halte à l'abandon d'enfants dans le Sud-est** : dans cette région, certaines traditions bafouent encore les droits des enfants. *L'abandon des jumeaux dès leur naissance*-coutume dont l'origine est devenue de plus en plus vague- se pratique toujours. Y mettre fin pour que le droit à la vie de ces enfants soit reconnu et respecté a été le leitmotiv de la journée de lancement à laquelle plusieurs chefs coutumiers étaient présents. Un pas qualifié d'essentiel dans la démarche. "Les enfants ne doivent pas être des produits de commerce ; de même, toute pratique ancestrale pouvant nuire à la valorisation de leur droit, doit être arrêtée", insiste Alain Andrianantenaina, directeur de l'enfance au ministère de la Population, de la protection sociale et des loisirs. (D'après L'Express du 02/06/2006)

**Mois de l'enfance-Prévenir les actes de violence sur les mineurs** : A Madagascar, la violence à l'égard des enfants se traduit par différentes formes, notamment la prostitution et le travail des enfants. Selon une étude de l'OIT, on dénombre 700 à 800 enfants prostitués à Nosy Be, et plus de 2000 à Toamasina. Certains enfants prostitués gagnent plusieurs fois le salaire mensuel moyen. Leur motivation tourne autour de l'extrême pauvreté et du manque de soutien de la famille. En milieu rural, ces derniers font aussi l'objet de traite pour travailler comme prostitués ou comme gens de maison dans les centres urbains. Près de 13% des enfants des villes et 36% des enfants des campagnes, entre 10 et 14 ans, sont recrutés de manière intermittente, en grande majorité dans les fermes familiales. Beaucoup d'enfants sont conscients du danger qui les guette. (D'après L'Express du 07/06/2006)

**Phénomène social - Plus de 1,3 million d'enfants assujettis au travail.** Beaucoup d'enfants quittent prématurément l'école pour subvenir aux besoins de la famille. Peu de carton rouge sur le travail des enfants. Ce phénomène social demeure un problème aussi bien au niveau national qu'à l'échelle planétaire. Ceci, malgré le lancement du *programme national "Carton rouge sur le travail des enfants" en 2005*. Les dernières statistiques datant de 1999 indiquent que "1 377 800 enfants malgaches âgés de 5 à 17 ans sur 4 204 000 sont assujettis au travail". C'est ce qui a été rappelé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la lutte contre le travail des enfants. (D'après L'Express du 13/06/2006)

**Droits des enfants : l'Unicef encourage les médias.** Un atelier de *formation en éthique de reportage sur les enfants* a été organisé par l'Unicef. Il a vu la participation de 23 journalistes de la presse écrite et audiovisuelle. A cette occasion, l'Unicef a encouragé les médias à *renforcer leurs engagements par rapport à la convention sur les droits des enfants*, et à placer leur pouvoir au profit de ceux dont les droits ne sont souvent pas respectés. C'est la troisième manifestation organisée dans ce sens par l'Unicef, depuis 2004. (D'après La Gazette du 19/06/2006)

**Halte au travail des enfants : une résolution bancaire.** Le directeur des études à l'École nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) avance qu'une telle résolution est louable

en soi car faire travailler les enfants est inadmissible. Mais, compte tenu de l'état de pauvreté des ménages, de la précarité de l'emploi, *pourquoi s'insurger ainsi quand il s'agit d'une question de survie ?* Par ailleurs, sans aucune mesure d'accompagnement correspondant, dire non au travail des enfants n'est pas un vain mot ? (D'après *Les Nouvelles* du 28/06/2006)

**Net recul de l'esclavage moderne :** Madagascar doit attendre le vote par le parlement de la législation contre la traite de personnes pour *accéder au classement niveau 1 de cet axe. Ce classement, délivré par le gouvernement américain, est réservé aux pays qui ont parcouru toutes les étapes possibles pour faire face au problème de la traite de personnes.* Le rapport annuel 2005, publié par le département d'État américain, annonce un classement inchangé pour Madagascar qui reste au niveau 2. Toutefois, le pays se trouve en position de leader dans le monde pour cette politique, grâce au comité interministériel sur la lutte contre la traite de personnes, nouvellement installé. (D'après *L'Express* du 08/06/2006)

**La société civile se concerte pour élaborer un rapport sur les droits humains : 95** associations réunies dans la Confédération nationale des plateformes des droits humains (CNPFDH) s'appliquent à rédiger *le rapport alternatif sur les droits humains*. Elles se réunissent grâce au Pnud. Les associations réunies au sein de la CNPFDH vont surtout traiter des *droits civils et politiques*. Elles s'inspireront du pacte international des droits civils et politiques qui contiennent plusieurs principes fondamentaux comme l'autodétermination des peuples, l'égalité des sexes devant les droits civils et politiques ou l'interdiction de la torture. *Le rapport alternatif sera envoyé le 3 juillet au Haut commissariat des droits humains (HCDH) à Genève au même titre que celui de l'État.* Le rapport sur les droits de l'Homme confectionné par la CNPFDH est un paramètre important vis-à-vis de la communauté internationale. (D'après *Les Nouvelles* du 08/06/2006)

**La société civile sort le « draft » de son rapport sur les droits humains :** 3 jours ont été nécessaires à la soixantaine de membres des associations des droits de l'Homme réunies dans le Comité national technique des droits de l'Homme (CNTDH) pour sortir le « draft » du rapport sur le respect des droits de l'Homme à Madagascar. Ils se réuniront à nouveau le 14 juin pour rassembler, trier les données reçues, et *décider de ce qui devrait être publié.* Les associations se sont constituées en plusieurs commissions comme celle des personnes handicapées, des femmes, des droits politiques et du code électoral. Elles se sont basées sur les trois thèmes principaux que sont la justice, la liberté et les groupes cibles. *Elles ont travaillé sur la base du rapport périodique de l'État* concernant l'application et le respect du pacte international relatif aux droits civils et politiques qui devrait être examiné en novembre 2006 ou mars 2007. C'est le comité des droits de l'Homme des Nations unies (UNCDH) qui encourage les organisations de la société civile locale (OSC) à la confection de ce rapport alternatif. Le CNTDH a connu des difficultés avant la tenue de cet atelier. Il a toutefois bénéficié de l'aide *financière et technique du Pnud*. Il a compté notamment sur l'existence de *l'association « SOS victimes de non-droit »*, présente en son sein et qui possède 17 représentants dans tout Madagascar. (D'après *Les Nouvelles* du 10/06/2006)

**UNMDH : mise en place du Conseil d'administration.** L'assemblée générale de l'Union nationale pour les droits de l'homme a été consacrée à la présentation officielle des 13 membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la présentation du bilan des activités des 5 dernier mois, notamment la formation des enseignants par matière dans les écoles pour vulgariser les droits des enfants, la lutte contre la corruption et le renforcement des capacités des associations des droits humains. L'UNMDH a promis de publier dans une prochaine réunion un rapport concernant les droits de l'homme à Madagascar. (D'après *La Gazette* du 24/06/2006)

**L'association nationale des droits humains au rendez-vous pour les présidentielles du 3 décembre :** elle compte notamment sensibiliser la population sur ses droits et obligations. Elle projette aussi de répartir ses représentants au niveau des bureaux de vote. « Ces actions seront faites pour que la population, surtout dans les campagnes, ne soit plus manipulée par les politiciens et que les problèmes de 2002 ne reviennent plus », s'est exprimé le président de l'UNMDH, Emilien Razafimandroso. (D'après Les Nouvelles du 24/06/2006)

**Les anciens combattants vident leurs dernières cartouches :** "Nous ne sommes que des citoyens malgaches réclamant nos droits". L'appel émane des anciens combattants de l'armée française qui se lassent d'attendre que l'État malgache règle les arriérés de leurs pécules. "L'État français n'a plus rien à voir avec nos revendications, vu que celui-ci a déjà versé sa part composant les 75% de nos droits", a affirmé le président de l'union nationale des anciens combattants à Madagascar (Unam). (D'après L'Express du 03/06/2006)

**Sixième séminaire régional sur le droit international humanitaire en Afrique du sud :** le but de ce séminaire, organisé par le CICR est *de faire avancer le processus de ratification et de mise en œuvre intégrale des traités de droit humanitaire au niveau national*. Le séminaire rassemble des experts gouvernementaux de 17 pays africains et de l'océan Indien (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Kenya, Lesotho, **Madagascar**, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, les Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe). Les participants examinent *l'évolution récente du droit international humanitaire*, et plus particulièrement l'état actuel de la ratification et le degré de mise en application de traités internationaux. D'autres points figurent à l'ordre du jour du séminaire, à savoir la question de l'impact des tribunaux internationaux sur la région, l'action des forces de maintien de la paix et les obligations qu'impose le droit international humanitaire aux États, surtout en ce qui concerne le grave problème des enfants-soldats. (D'après CICR du 13/06/2006)

**Quand les religions « s'en mêlent » :** *une plate-forme religieuse vient de s'impliquer dans la Planification Familiale (PF) en s'investissant dans un projet financé par USAID*. Au sein de cette plate-forme religieuse, on trouve 8 membres : Jesosy Mamonjy, l'église Anglicane; l'association musulmane FSM, le Conseil Supérieur de la Communauté Musulmane à Madagascar; le réseau traditionnel qui regroupe les religions traditionnelles ; le département Santé de l'église luthérienne ; l'association chrétienne Balsama Fanantenana et enfin, la SAF/FJKM, le département pour le développement au sein de l'église réformée. Le concept commun à toutes ces religions sera celui de la fidélité, des relations sexuelles uniquement admises au sein du mariage et l'abstinence avant le mariage. *On aura, malgré cela, remarqué l'absence de l'église catholique dans ce mouvement* mais on connaît la position de la religion catholique en matière la contraception, laquelle refuse toute méthode « *non naturelle* ». (D'après Midi du 29/06/2006)

### **3 EDUCATION**

**Éducation-21 millions de dollars pour une réforme du primaire :** Marc Ravalomanana a annoncé que si « son » projet de *rallonger le primaire à 7 ans* ne passe pas, le pays devra faire une croix sur les aides à l'éducation promises par les bailleurs de fonds et dont le montant total se chiffre à 21 millions de dollars. Selon le président de la République, *cette somme a été promise par des bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale et le gouvernement norvégien, pour appuyer l'éducation primaire*. Cette aide ne serait pourtant débloquée que si la durée de l'enseignement primaire passe de 5 à 7 ans. « J'ai demandé à nos partenaires de nous aider à

*maintenir nos enfants à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans », a expliqué Marc Ravalomanana. « Mais comme ils n'appuient que l'éducation primaire, nous devons prolonger celle-ci de 2ans », a-t-il ajouté. Adopté par 31 députés sur 160 à l'Assemblée nationale, le projet de réforme a été rejeté par la Chambre haute. Ce n'est pas la première fois que le pouvoir fait valoir des motifs financiers pour persuader les parlementaires d'adopter des lois importantes. (D'après L'Hebdo de Madagascar du 24/06/2006)*

**70% des diplômés du CEPE risquent de devoir redoubler, faute de place dans les CEG :** 82,99 %. Le taux de réussite aux examens du CEPE dans la circonscription tananarivienne a été satisfaisant. Cependant, 70% des lauréats risquent de devoir redoubler en septième à cause du manque de collèges publics. En effet, seuls 7 950 parmi les 20 727 fraîchement diplômés ont été admis en classe de 6ème dans les 14 CEG de la capitale. (D'après Les Nouvelles du 27/06/2006)

## **4 MEDIAS : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**Diffusion du film *Mahaleo* sans autorisation sur la chaîne privée MBS : une atteinte caractérisée aux droits des réalisateurs.** Les producteurs et artistes réagissent. Le film *Mahaleo* a été diffusé le 5 juin sur la chaîne Malagasy Broadcasting System (MBS) [*société appartenant au groupe Tiko*]. Les détenteurs des droits du film, les musiciens, les auteurs-réalisateurs et les producteurs, protestent fermement et publiquement contre cette diffusion abusive. En effet, MBS a non seulement diffusé ce film sans autorisation et sans en avoir acquis les droits de diffusion, mais elle casse de fait un contrat d'exclusivité de première diffusion en 2007 détenu par ARTE et TVM (la chaîne nationale). *En s'arrogeant ce droit, MBS montre qu'à Madagascar aujourd'hui on peut piller le patrimoine cinématographique et musical au vu et au su de tous.* Depuis des années, on voit à la télé malgache des *blockbusters* hollywoodiens récents, diffusés avant même leur sortie en salles en Europe. *Le piratage est redevenu une activité « normalisée » sur le réseau hertzien de Madagascar.* Tout le monde s'en balance : les chaînes capitalisent leur audience grâce au piratage, et les annonceurs annoncent, sur des cases de programmes que les « consommateurs » regardent. *Cette déréglementation ruine de fait tout espoir de voir un jour se développer une industrie culturelle économiquement viable à Madagascar.* Les artistes malgaches, qu'ils soient auteurs, musiciens ou cinéastes, pourront-ils un jour vivre de leur travail ? Ou sont-ils condamnés à s'expatrier dans des pays qui leur garantissent la protection de leurs droits ? Est-ce qu'on va pouvoir avancer et être un jour une nation respectée au sein de la communauté internationale si le vol et le recel des œuvres est pratiqué en toute impunité, et en connaissance de cause ? (D'après Tribune du 10/06/2006)

**Droits de diffusion des émissions et des films :** la Direction de l'Information, de la Régulation et des Médias (DIRM) vient d'envoyer une lettre aux responsables de quelques stations dont MaTV, RTA, TV Record et TV Plus, les sommant de lui faire parvenir les droits de diffusion des émissions et des films programmés sur ces chaînes privées. En sa qualité de coordinateur de la CSCA (Conseil Supérieur de la Communication et de l'Audiovisuel), la direction de Lucien Rajaona a fixé le 30 juin comme date butoir. *Chose curieuse, MBS, faisant partie du groupe Tiko, ne figure pas sur la liste des chaînes ayant reçu cette missive.* Or, plus d'un font constater que des films étrangers et malgaches sont diffusés par MBS sans avoir eu l'autorisation du producteur. Deux poids, deux mesures donc de la part des responsables censés d'appliquer les textes en vigueur. (D'après Tribune du 13/06/2006)

**Lettre d'excuse de MBS aux producteurs de « Mahaleo » :** après sa récente bétise dans la diffusion « pirate » du film « Mahaleo », MBS a envoyé une lettre d'excuse au producteur du

film «*Laterit productions*». Une lettre qui démontre que la chaîne ne s'est nullement souciée des lois en vigueur avant la diffusion du film. En effet, cette lettre stipule que MBS a diffusé le film pour satisfaire la demande des téléspectateurs et qu'elle l'a fait *sans but lucratif*. Pire, elle affirme que la décision a été prise en toute innocence. Ainsi, MBS prouve que le professionnalisme est encore un terme qui lui est étranger et que la considération des artistes et des producteurs est le dernier de ses soucis. (D'après *Hetsika-Diaspora* du 13/06/2006)

**A l'approche des présidentielles, les médias muselés...** Au mépris de toute législation, l'État concocte de nouvelles mesures pour museler la presse. Des stations de TV privées seront sous contrôle de la Direction de l'Information, de la Régulation et des Médias (DIRM) qui projette d'accoucher un texte visant à règlementer les personnes invitées par ces stations. Le texte interdirait les émissions durant lesquelles les téléspectateurs et les auditeurs peuvent intervenir directement à l'antenne. (D'après *Tribune* du 13/06/2006)

**Audiovisuel privé: projet d'annulation des émissions politiques.** Effervescence, depuis quelques jours, dans les salles de rédaction des stations de télévision et de radio privées de la capitale, quand une information leur est parvenue sur l'existence d'un projet d'arrêté ministériel portant annulation de toutes les émissions politiques. Une information qui laisse entendre que certaines de ces émissions politiques ont «*une connotation d'incitation à la haine tribale*». (D'après *La Gazette* du 13/06/2006)

**Démenti :** Bruno Andriantavison, ministre des Télécommunications, des postes et de la communication (MPTC), a déclaré "n'être au courant de rien". Il a démenti l'existence d'un "prétendu" arrêté ministériel et a "demandé d'apporter des preuves". Il est allé jusqu'à soupçonner des "esprits qui cherchent à semer le désarroi". Il est difficile de savoir si le gouvernement a fait machine arrière ou si le soupçon en question n'avait aucun fondement. (D'après *L'Express* du 14/06/2006)

**Liberté, indépendance, transparence, professionnalisme, autant de qualités encore à conquérir pour les médias et les journalistes malgaches.** Madagascar est le premier pays d'Afrique francophone à intégrer le « *Baromètre des médias africains* ». Eu égard aux résultats de cet instrument de mesure, l'état actuel de la liberté d'expression et d'opinion paraît très sombre à Madagascar. La situation est aggravée par le fait que *la société civile ne s'intéresse pas à la défense de la liberté d'expression*, et est parfois même hostile à la presse. Et face à tout cela, les associations de journalistes demeurent aphones, voire invisibles. (D'après *Midi* du 24/06/2006)

## 5 MIGRATIONS

**La fin de ce mois est une date fatidique pour les immigrés malgaches en situation irrégulière en France :** les associations, telle que l'Association des Étudiants d'Origine Malgache, ont commencé avec d'autres organisations à mettre la pression, mais la nouvelle réforme du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile reste inéluctable. (D'après *Midi* du 03/06/2006)

**Les Malgaches paient pour ceux qui abusent de la politique française de l'immigration :** la France a décidé d'appliquer une politique de l'immigration plus rigoureuse en raison des abus enregistrés par les ressortissants étrangers sur le territoire français. Un nouveau système qui pénalise les Malgaches, dont la diaspora compte environ 60.000 âmes. *Sa nouvelle politique de l'immigration est la douloureuse épine de l'image de la France à*

*L'étranger*, explique Xavier Desplanques, représentant au Sénat français les 40 000 ressortissants français vivant dans l'océan Indien. (D'après *Les Nouvelles* du 12/06/2006)

**UFE : Des solutions proposées pour les visas.** Les membres de l'Union des Français de l'Étranger (UFE) estiment que *les Malgaches n'étant pas des immigrants à problèmes*, il est malheureux qu'ils soient *autant victimes que les autres du durcissement de l'immigration en France*. Il pense également que le Consulat de France à Madagascar devrait uniquement s'occuper des intérêts des Français à l'étranger et que la délivrance de visa devrait être confiée à des employés du ministère de l'Intérieur français, car « *les diplomates ne doivent pas faire le travail de policiers* ». D'un côté, comme le refus des dossiers relève de prérogatives de souveraineté, les employés ne sont pas tenus de fournir des explications, ce qui devrait inciter le Consulat à mieux aider les demandeurs de visa dans la constitution de leurs dossiers « *pour que l'insuffisance de dossier ne constitue pas déjà un motif de refus* ». Il va même jusqu'à *envisager la gérance des demandes de visa à une entreprise privée*. (D'après *Wanadoo.mg* du 12/06/2006)

**L'impossible retour au pays des sans-papiers :** à l'heure où les députés français examinent le nouveau projet de loi sur l'immigration, le *contrat d'aide au retour volontaire* proposé depuis septembre 2005 *peine à trouver preneur* chez les quelque 200.000 à 400.000 clandestins. Souvent prisonniers des espoirs de leurs familles. Un accueil plutôt réservé ! Le dispositif d'aide au retour du gouvernement français semble avoir du mal à convaincre les demandeurs d'asile, les déboutés de ce même droit et les étrangers faisant l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. Début avril, la Commission des finances, dans un rapport à l'Assemblée nationale, dressait un premier bilan. Seules 469 personnes ont souhaité bénéficier de ce nouveau dispositif expérimenté dans 21 départements. Il devrait s'étendre à l'ensemble du territoire métropolitain jusqu'à la fin de l'année 2006. (D'après *Tribune* du 12/06/2006)

**La loi Sarkozy sur l'immigration vient d'entrer en application : 27 malgaches sans-papiers arrêtés en France.** 12 d'entre eux ont toutefois bénéficié d'un délai provisoire pour régulariser leur situation. 6 autres, par contre ont été expulsés. Un patron d'origine malgache a été mis en détention pour avoir employé des sans papiers. (D'après *Midi* du 13/06/2006)

**Loi Sarkozy : un Malgache de 8 ans sera expulsé, selon le « Washington Post »** La loi Sarkozy fait toujours des vagues. Jusqu'aux États-Unis, au Congrès américain principalement, rapporte le journal en consacrant un long article sur le sujet à travers le cas d'un jeune élève malgache de 8 ans. Aussi malheureux qu'il soit, le cas de cet enfant n'est pas unique. En 2002, il y eut beaucoup de nos concitoyens qui sont partis voir des ciels plus cléments à cause de la crise et des persécutions. En 1991, il y avait eu également des départs mais dans une moindre mesure. La majeure partie de la diaspora en France est constituée des privilégiés de la Première République et des déçus de la Révolution socialiste de l'amiral Ratsiraka qui, comble d'ironie, figure aussi parmi les exilés. Demandez où sont formés les rejets de nos dirigeants et avec quels financements et vous comprendrez pourquoi des gens se risquent pour la formation de leurs propres enfants. (D'après *La Gazette* du 16/06/2006)

**Patrick Rajoelina : « Les R'Mistes n'ont rien à faire en Afrique ou à Madagascar ».** Patrick Rajoelina, fonctionnaire de l'administration préfectorale française, né d'un père malgache, œuvre, pour son pays d'origine, à travers la Société des amis de Madagascar et la fondation *Fanorenana*. Il est un proche de Nicolas Sarkozy. Selon lui, *les pays sous-développés rencontrent des difficultés pour se débarrasser des immigrants dont ils n'ont que faire* et pourtant, il faut le faire. « *Tous ces Sénégalais, Sri-lankais, Thaïlandais ... Ces investisseurs à sac*

au dos, « raus ! Il faut faire le ménage. Le ministère français de l'Intérieur va d'ailleurs se pencher sur le cas de ces RMistes ou chômeurs qui, au lieu de chercher du travail, s'expatrient dans les pays pauvres. Les RMistes n'ont rien à faire en Afrique ou à Madagascar ». (D'après L'Hebdo de Madagascar du 18/06/2006)

**Visa pour les États-Unis** : vivre aux États-Unis est un rêve pour tout le monde. *Pour les Malgaches, c'est presque impossible d'avoir la « green card »*. D'après le consulat des États-Unis à Madagascar, sur 1000 demandes, 17 seulement ont obtenu des visas d'immigration pour les States au cours de l'année 2005. « Nous voulons préserver l'équilibre entre l'ouverture et les mesures de sécurité nécessaires pour garantir à nos ressortissants, ainsi qu'à nos visiteurs, la protection la plus élevée possible », confie le consul auprès de l'ambassade des États-Unis à Antananarivo. (D'après Tribune du 20/06/2006)

## 6 JUSTICE, PRISONS

**L'école des avocats recevra ses premiers étudiants en septembre** : les futurs avocats bénéficieront désormais d'une formation rigoureuse. Une convention entre l'ordre des avocats et l'École nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) permettra d'utiliser les locaux de cette dernière pour mettre en place l'Institut de formation professionnelle des avocats (IFPA). L'Union européenne est intervenue dans la formation des formateurs, l'organisation des concours ainsi que des formations continues. (D'après Les Nouvelles du 24/06/2006)

**1 an de remise de peine - 5000 prisonniers libérés** : à l'occasion de la fête nationale, le chef de l'État répond d'une manière partielle à la demande d'amnistie de l'opposition par une mesure de grâce. La grâce promise est "générale". Elle touche près de 5 000 détenus, selon Lala Ratsiharovalana, ministre de la Justice. La seule condition au décret présidentiel concerne la sélection des bénéficiaires. *La décision présidentielle s'applique aux prisonniers, condamnés d'une manière définitive ou qui renonceront aux voies de recours. L'Exécutif refile ainsi la patate chaude au Parlement pour régler la délicate question de l'amnistie.* Bon nombre des 340 détenus liés à la crise post-électorale ont été accusés et reconnus coupables d'atteinte à la sûreté de l'État. Ils devraient, en général, finir de purger leur peine d'ici un ou deux. La mesure annoncée devrait logiquement les libérer de prison, en cas de renoncement à l'appel ou à la cassation. Mais pour certains opposants, une acceptation de la grâce signifie un consentement implicite des faits reprochés aux prisonniers, dans leur prise de position en 2002. Selon la Garde des sceaux, la décision du président est également "importante" car elle devrait *participer au désengorgement des prisons*. En revanche, c'est l'insécurité qui en pâtira, étant donné que la décision ne fait pas de distinction entre un criminel notoire et un faussaire ou un auteur de chèque sans provision. *La mesure s'inscrit aussi dans le cadre des préoccupations de la communauté internationale sur le respect des droits de l'Homme dans nos prisons*. Il en est ainsi du cas de 20 000 prisonniers, dont 60% sont encore en détention préventive. (D'après L'Express du 27/06/2006)

**Une journée de sensibilisation pour la promotion des droits des détenus** : la journée du 23 juin a été consacrée à la sensibilisation des familles des détenus pour leur faire connaître les droits des prisonniers. Une manifestation a été organisée par l'Aumônerie catholique des prisons. Environ 500 familles ont répondu à l'appel. L'ACP consacre chaque année une journée de sensibilisation des familles des détenus pour qu'elles puissent prendre conscience de l'importance de la réinsertion de ces derniers. (D'après Les Nouvelles du 27/06/2006)

## 7 COOPÉRATION, BAILLEURS DE FONDS, INTÉGRATION RÉGIONALE

L'USAID continuera à appuyer Madagascar dans les années à venir, alors que cette Agence américaine mettrait fin sa coopération avec d'autres pays dont les noms n'ont pas encore été révélés. L'USAID intervient dans notre pays depuis 1991 et appuie différents secteurs, à savoir la bonne gouvernance, l'environnement, le développement économique, et la santé. Pour le secteur Santé en particulier, 7 millions USD par an sont alloués pour l'achat des contraceptifs, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, la prise en charge et le traitement de certaines maladies. (D'après Tribune du 07/06/2006)

**Le prolongement de l'AGOA jusqu'en 2015 à l'étude :** "Prévue à expirer en 2007, le privilège accordé à quelques pays d'Afrique et à Madagascar d'exporter leurs produits aux États-Unis, à travers l'accord AGOA, pourra être prolongé jusqu'en 2015" selon le ministre Roger Marie Rafanomezantsoa, de retour d'un séjour à Washington. L'Afrique du sud et Maurice demandent de s'intégrer à l'accord. Cette prolongation serait une opportunité pour notre pays, notamment pour la filière textile qui est à l'origine de la majorité des produits exportés par Madagascar vers les États-Unis. "Nous savons que beaucoup d'entreprises malgaches ont vu le jour grâce à l'AGOA", souligne le ministre. "Après la suppression de l'accord multifibre, c'est grâce à cet accord que notre société pourra survivre", apprécie un opérateur. (D'après L'Express du 16/06/2006)

**Vers une rencontre ministérielle sur les TIC en Afrique du Sud :** les ministres de l'Information et de la Communication de 23 pays de l'Afrique australe et orientale se réunissent à Johannesburg pour réviser et adopter le protocole du NEPAD relatif à l'établissement et à l'exploitation du réseau d'infrastructures de technologie, de l'information et de la communication (TIC) à large bande. La rencontre se penchera également sur l'accélération de la mise en œuvre du projet visant à rendre opérationnel le Système de câble sous-marin d'Afrique orientale (EASSY) d'ici à 2008. Les représentants de la SADC, du Marché commun pour l'Afrique australe et orientale (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et d'autres organisations prennent part à cette rencontre. Le réseau couvre l'Angola, la Botswana, le Burundi, l'Érythrée, la RD C, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, l'Ouganda, Madagascar, le Swaziland, la Zambie, le Rwanda, Djibouti, le Soudan, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Zimbabwe. *Le NEPAD estime que l'accès aux moyens de communication disponibles grâce aux câbles est essentiel pour la réalisation de ses objectifs et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à travers la coopération régionale ainsi que l'intégration internationale, la propriété, le leadership, la culture de la compétitivité.* (D'après AngolaPress du 07/06/2006)

**Gendarmerie : coopération franco-malgache au beau fixe.** La coopération entre la gendarmerie malgache et française est au beau fixe. Depuis quelques années, le gouvernement français a envoyé des coopérants auprès de la gendarmerie malgache afin de l'épauler dans l'accomplissement de ses diverses missions. Ainsi, depuis 14 années, 7 équipes de coopérants se sont succédées à Madagascar et les résultats sont probants, notamment dans le domaine de la police judiciaire, la sécurité routière, la présence sur les zones côtières, l'informatisation du commandement. (D'après Tribune du 08/06/2006)

**Apport de l'AFD de 3 millions d'euros au capital de la Fondation pour les aires protégées :** le gouvernement français, à travers l'Agence française de développement (AFD)

et le Fonds français pour l'environnement mondial (Ffem), vient d'accorder une donation d'un montant de 3 millions d'euros pour renforcer le capital, de la Fondation qui a pu sécuriser environ 20 millions de dollars sur les 50 millions fixés dans l'objectif d'ici 5 ans. Le capital de la Fondation est placé sur les marchés financiers et seuls les revenus sont utilisés pour financer les aires protégées. L'État, WWF et Conservation International (CI) ont conjugué leurs efforts pour apporter la première contribution au capital de la Fondation. (D'après *Les Nouvelles* du 17/06/2006)

**Madagascar se prépare activement aux implications de la Sadc.** Un an après son adhésion à la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (Sadc), la Grande île se prépare aux premières retombées : la zone de libre échange. En toute logique, cette nouvelle donne devra se concrétiser par *l'adhésion du pays au protocole commerce, prévu le 1er janvier 2008*. Auparavant, les pays membres devront encore établir la liste des produits dits "sensibles" avec les dispositifs liés au démantèlement des barrières tarifaires. « *Ces questions devront susciter une vaste concertation avec le secteur privé* », souligne-t-on du côté du Comité national Sadc, l'organe en charge d'accompagner l'adhésion de l'Ile dans cette organisation. (D'après *L'Express* du 20/06/2006)

**L'intégration régionale en marche :** un colloque sur l'intégration régionale se tient au ministère des Affaires étrangères. Il est notamment destiné aux hauts fonctionnaires amenés à prendre des décisions déterminantes sur l'intégration de Madagascar dans les différentes organisations et ses retombées. Des délégations issues de pays membres de *la Comesa, de la COI et de la Sadc* apporteront leur expérience à leurs homologues malgaches. (D'après *L'Express* du 29/06/2006)

**Le point focal des discussions est la négociation des Accords de Partenariat Économique (APE) avec l'Union Européenne.** L'enjeu est de taille et *Madagascar n'a pas intérêt à se tromper de groupe de négociation*. La Comesa et la Sadc sont en train de se battre pour conclure un accord de partenariat avec l'UE. Alors, la question qui se pose est de savoir *vers quel groupe de négociation Madagascar doit se tourner*. Or, jusqu'à présent, les avis des opérateurs privés sont partagés sur le choix entre rouler pour l'APE Comesa/UE ou pour Sadc/UE. L'État malgache aurait sérieusement approché le groupe de négociation du Comesa, mais ce choix n'est pas partagé par les opérateurs qui expliquent que mieux vaut bénéficier d'une franchise douanière avec des pays comme l'Afrique du Sud (Sadc) plutôt que faire des échanges à zéro taxe avec certains pays de la Comesa. (D'après *Midi* du 29/06/2006)

**Secteur pêche : un nouvel accord de partenariat Union Européenne - Madagascar.** Un nouvel accord a été conclu entre l'UE et Madagascar. D'une durée de 6 ans, il renouvelle les relations de pêche entre les deux parties et modifie substantiellement l'accord et le protocole actuels. Madagascar a opté pour la première fois pour un accord de partenariat dans le secteur de la pêche avec la Communauté européenne qui permet de bénéficier d'un appui spécifique face à *l'objectif commun de préservation de nos ressources* en vue de leur exploitation durable et rationnelle. Le nouvel accord doit au préalable être approuvé par le Conseil et le Parlement européen. (D'après *Tribune* du 22/06/2006)

## 8 DIPLOMATIE, NATIONS UNIES

**Consulat de France : des conditions de plus en plus strictes pour l'octroi de visas.** Beaucoup de demandes de visa rejetées, ces derniers mois, au consulat de France d'Antananarivo. Notre plus sûr baromètre à ce sujet, ce sont les lettres ou les appels

téléphoniques des lecteurs. Ces temps-ci, les récriminations sont plus abondantes que d'habitude, alors qu'on n'en est pas encore à la période de pointe pour les demandes de visa. On se demande si le taux de rejet de 16%, avancé l'année dernière par les autorités du consulat tient encore... Il y a d'ailleurs beaucoup de demandes de visa qui sont *refusées pour des raisons que l'on n'arrive pas à comprendre, surtout s'agissant de personnes âgées ayant déjà effectués plusieurs séjours en France*. Il est vrai que le consulat n'est pas tenu de motiver les refus. Dans certains cas néanmoins, le service devrait fournir ses motifs, ne serait-ce que pour permettre aux demandeurs de corriger les lacunes de leurs dossiers. En cas de rejet, *la caution de 35 € n'est pas remboursée...* (D'après La Gazette du 01/06/2006)

**Visas : le chef du gouvernement saisit son homologue français.** Lors de son dernier séjour français, du 18 au 22 mai 2006, Jacques Sylla a touché mot à Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, du problème de l'octroi de visas aux ressortissants malgaches se rendant en France. D'après le communiqué du gouvernement, *«une convergence de vues a été constatée lors de ces entretiens qui ont porté, entre autres, sur ... la facilitation de l'octroi de visas d'entrée sur le territoire français, notamment à La Réunion* ». Mais la question se pose de savoir si, après l'entrevue avec Douste-Blazy, Jacques Sylla a obtenu ou non la *«facilitation* » souhaitée. (D'après Midi du 02/06/2006)

## 9 ÉCONOMIE

### 9.1 FMI, Banque mondiale

**FMI : le dossier Madagascar devant le CA au mois de juillet.** Capitale. La dernière mission que vient de boucler la délégation du Fonds Monétaire Internationale l'est pour l'avenir des relations entre Madagascar et ce bailleur de fonds destinée à la revue des performances du pays, notamment lors du deuxième trimestre. Si tout se passe bien, l'on s'achemine vers la conclusion d'un accord entre Madagascar et le FMI avant la fin de cette année. *Cette dernière mission se termine sur des points plutôt positifs*, tout espoir est donc permis pour la conclusion d'un nouvel accord sur la FRPC, pour redonner une bouffée d'oxygène à l'économie malgache qui traverse un moment très difficile. Sauf évidemment si les troubles électoraux viennent tout gâcher. (D'après Midi du 03/06/2006)

**Le FMI serre la vis-des réductions prévues au budget :** le scénario 2005 revient. Le gouvernement est contraint, encore une fois, de réviser à la baisse le budget prévu pour cette année. Les recettes engrangées durant ces 5 premiers mois sont loin d'atteindre les prévisions du premier semestre de la loi de finances 2006. Le taux de cette nouvelle amputation reste inconnu mais l'information a été confirmée hier par Pierre Van Den Boogaerde, nouveau représentant résident du FMI. *Cette mesure sera concrétisée par la proposition d'une loi de finances rectificative* devant le Parlement. Les causes en sont multiples, à commencer par l'existence des impayés durant l'exercice de l'année dernière. La baisse des importations, enregistrée durant ces 5 premiers mois, en est la deuxième cause. Cela a inévitablement influé sur les recettes douanières. En outre, les aides budgétaires promises par les bailleurs de fonds ne sont par encore débloquées. Ce, pour diverses raisons, notamment par rapport à leur calendrier respectif et surtout à l'inexistence d'un programme avec le FMI. (D'après L'Express du 07/06/2006)

### 9.2 Situation économique, problèmes énergétiques

**Secteur textile - 1 600 nouveaux emplois dans les entreprises franches :** les entreprises des zones franches vont bien et continuent même d'investir. Depuis le début de l'année, 4 entreprises ont été créées, dont 3 dans le secteur textile. En parallèle, certaines entreprises déjà présentes continuent d'étendre leurs activités. *Paradoxalement, d'autres entreprises mettent la clé sous le paillason.* Faute de commandes, 3 entreprises se trouvent à présent en chômage technique partiel. Une quinzaine d'autres sont en cessation d'activité depuis janvier 2005. Les opérateurs et les autorités restent pourtant confiants quant à l'avenir du secteur. *La réorientation des activités s'amorce dans ce secteur.* De nouveaux horizons s'ouvrent aux investisseurs. Les intérêts se tournent, désormais, vers le *domaine des Ntic*. Le gouvernement a d'ailleurs sorti, l'année dernière, un décret autorisant l'extension des secteurs d'activité des zones franches, notamment aux services. (D'après L'Express du 01/06/2006)

**La Banque mondiale au chevet de la Jirama :** elle va examiner le 13 juillet l'octroi de 10 millions de dollars pour le plan de redressement. Au cours de la conférence des bailleurs des fonds à Paris, les partenaires financiers ont par ailleurs promis une aide substantielle de 125 millions de dollars. L'Agence française de développement (AFD) prendra sa décision en septembre. Il s'agit donc d'une récompense au gouvernement, qui a accepté de faire avaler la pilule amère de la hausse des tarifs de l'eau et de l'électricité aux abonnés de la Jirama. Ces 10 millions de dollars de la Banque mondiale serviront à assainir la situation financière de la Jirama dans un état catastrophique. La seconde phase de financement sera affectée aux investissements d'ordre technique. (D'après L'Express du 03/06/2006)

**Le gouvernement revoit à la baisse ses ambitions :** il confirme la baisse de performance de l'Exécutif pour l'année 2006. *A la prévision d'un taux de croissance de 6%, le gouvernement se ravise et n'escompte plus que 4,5 à 5% à la fin de l'année. Au lieu d'un taux d'inflation de 8%, le pouvoir s'attend à un taux "qui ne dépasse pas les 12% ».* Le chef du gouvernement a évoqué le "contexte mondial" pour expliquer le bilan : "le prix du pétrole, le démantèlement de l'accord multifibre ainsi que la dégringolade du cours de la vanille". *La période préélectorale et ses aléas, est peu propice à l'investissement et constitue un facteur de ralentissement des activités économiques.* Ce qui pourrait entamer une partie du crédit d'espérance de la réduction de la pauvreté de moitié en 2015, pour ne pas avoir atteint, 3 années de suite, les objectifs fixés. (D'après L'Express du 07/06/2006)

**Les Finances mal en point : un taux de croissance médiocre et une inflation à deux chiffres.** L'exécutif a prévu de maîtriser l'inflation à moins de 6% en 2005. La situation a démontré le contraire en affichant un insolent 11,4% que le ministre des Finances a toujours considéré comme une réussite en comparaison des résultats de 2004. "Nous avions eu un taux d'inflation de 27,3 % en 2004", a-t-il mentionné. En parallèle, le taux de croissance n'était que de 4,6% contre les 7% annoncés au début de l'année. Le ministre explique cette contre-performance par un ensemble de facteurs exogènes comme la hausse du prix du pétrole, la rupture de l'accord multifibre... (D'après L'Express du 30/06/2006)

**La viande malgache encore et toujours soumise à un embargo européen :** appliquée depuis 1997, l'interdiction d'exporter de la viande vers les pays européens subsiste, en dépit du potentiel malgache. D'énormes contraintes sont imposées à la filière. La nouvelle réglementation de l'Union Européenne sur les produits importés constitue un grand obstacle pour les éleveurs malgaches, notamment concernant le suivi technique et sanitaire des producteurs. Actuellement, des efforts de normalisation sont mis en œuvre pour produire de la viande de qualité et respecter les exigences requises. Le ministère espère que l'île pourra

reprandre l'exportation bovine avant la fin de cette année. (D'après *Le Quotidien et Les nouvelles* du 10/06/2006)

**Une deuxième vague d'importation de 1 200 vaches laitières de race Holstein importée de Nouvelle Zélande :** cette deuxième vague est attendue sur le sol malgache début juillet. Ce lot est destiné en priorité *aux associations paysannes*. Concernant le financement, le gouvernement a décidé de supporter l'investissement nécessaire, aux environs de 2 millions de dollars. "*Déjà prévu dans le budget 2006*", selon le ministre de l'agriculture. Ce qui n'a pas été le cas pour les 915 importées l'année dernière où une société privée s'est proposé d'avancer le financement nécessaire. "*A cause du retard dans le remboursement, cette société n'a plus accepté de supporter les dépenses*" affirme-t-on du côté du ministère de l'Agriculture. Selon le ministre Randriarimanana, l'objectif consiste à augmenter la consommation annuelle de lait des Malgaches de l'ordre de 20 kg par personne ; (D'après *Le Quotidien, Tribune et L'Express* du 10/06/2006)

**Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) : Madagascar ne les atteindra pas.** Il ne fera pas partie des pays les moins avancés (PMA) qui parviendront à atteindre les OMD. C'est ce qui ressort des conclusions d'une enquête d'un groupe d'experts du CNUCED qui est passé à Madagascar fin mai dans le cadre de la préparation de la *revue à mi-parcours* qui se tiendra à Genève prochainement. Ainsi, pour ne pas avoir atteint un taux de croissance économique supérieur ou égal à 7%, notre pays ne sera pas parmi les PMA qui parviendront à diminuer de 50% leur taux de pauvreté, à l'instar de l'Angola, la Guinée équatoriale, les Maldives, le Mozambique, le Tchad et la Sierra Leone. Pour l'OCDE ainsi que pour la BAD, si notre taux de croissance n'arrive pas à excéder le seuil des 5%, c'est à cause *de la faiblesse de nos performances dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage associée à la faiblesse des investissements en général ainsi que la dépréciation de la monnaie malgache qui a perdu 120% de sa valeur par rapport à l'Euro en 2 ans.* (D'après *Tribune* du 20/06/2006)

## 10 ENVIRONNEMENT

**Les menaces de la désertification s'intensifient dans le Sud-ouest :** ce problème était au centre des débats organisés dans le cadre de la *Journée mondiale de l'Environnement* qui s'est déroulée à Toliara. L'avancement des dunes est une réalité, ce qui représente de graves dangers pour l'environnement avec le dépérissement de la végétation, les changements climatiques, l'ensablement des sols, la raréfaction de l'eau avec détérioration de sa qualité, l'envasement des cours d'eau et des bassins, et aussi les impacts socio-économiques dont la perte de revenus. La destruction des infrastructures et des habitations qui en résultent font des ravages. *Les activités humaines contribuent également au désastre*, entre autres, les feux de brousse qui servent aux cultures vivrières et à l'élevage extensifs, le surpâturage qui détruit le couvert végétal protecteur du sol contre l'érosion, le déboisement qui détruit les arbres fixateurs de la terre sur le sol. (D'après *Tribune* du 13/06/2006)

**Symposium global 2006: La biodiversité peut-elle réduire la pauvreté ?** La Grande Ile abrite le symposium global sur l'environnement en Afrique 2006 organisé par la Conservation International (CI). Madagascar a été choisi en raison de sa biodiversité unique et parce que le président s'est engagé à tripler les aires protégées du pays. « *Faire face au déclin de la nature : contexte africain* », tel est le thème de cette conférence. Occasion de mettre en lumière *la contribution essentielle que l'environnement, et particulièrement la biodiversité, apporteront à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.* Les 430 participants examineront comment optimiser d'une manière durable ces bénéfices, à

travers la conservation de la nature, afin qu'ils soient pérennes, et examineront *comment la biodiversité peut aider à réduire la pauvreté*. (D'après La Gazette du 21/06/2006)

## 11 SANTE PUBLIQUE, FLEAUX ET CALAMITES

**Projet SEECALINE : les résultats de la décennie de lutte contre la malnutrition ont été jugés positifs par la Banque Mondiale et le gouvernement malgache.** Plus de 2 millions d'enfants de 0 à 14 ans ont bénéficié durant cette période des activités du projet SEECALINE (Surveillance et Éducation des Écoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie). «*Madagascar est d'ailleurs pris comme pays de référence en Afrique dans ce combat pour venir à bout de la malnutrition* », a souligné le Premier ministre Jacques Sylla. Le taux de malnutrition sévère a, par exemple, régressé de 30% dans les zones d'intervention du projet. SEECALINE dispose de 3607 sites et opère auprès de 9270 écoles. (D'après Midi du 02/06/2006)

**Malnutrition : un taux d'insuffisance pondérale de 35,6% en 2004,** selon une enquête anthropométrique de la Banque mondiale. En 1990, le taux d'insuffisance pondérale nutritionnel était de l'ordre de 40%, puis a augmenté de 7 points en 1997 avant de descendre à 35,6% en 2004. Une diminution grâce au projet Seecaline. D'après les explications de la Banque mondiale, Madagascar a tout : l'eau, l'agriculture, et pourtant la malnutrition sévit. Une malnutrition touchant *surtout les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les enfants à l'âge critique* (moins de 5 ans) et qui est due à la *méconnaissance des mères de ce qu'est l'éducation nutritionnelle* mais pas tout à fait au manque de nourriture. *Il faut doubler l'investissement dans la nutrition* (éducation nutritionnelle et suivi de la croissance des enfants) pour que Madagascar atteigne l'un des objectifs du millénaire, qu'est la réduction de l'insuffisance pondérale de 50% en 2015. (D'après DTS du 03/06/2006)

**L'eau polluée constitue un danger pour la santé humaine- Seulement 5% des eaux usées sont traitées.** « *L'assainissement de l'eau, une nécessité qui n'offre pas de perspectives de rentabilité économique, peine à rallier les décideurs et les financiers* », déplore Voarisoa Observatoire, une association se fixant pour objectif de « *réconcilier l'homme sur l'utilisation des produits toxiques* ». 95% des eaux des ménages et des industries sont déversées sans traitement préalable dans la nature ou aux alentours même. Le plus grave, estime cette association, c'est que l'eau polluée, notamment celle qui s'infiltré dans le sol ou qui stagne, est vecteur essentiel de maladies d'origine hydrique comme *les diarrhées, qui tuent chaque jour quelque 3900 personnes*. Cette eau malsaine véhicule également divers microbes et virus, et favorise la prolifération des moustiques. (D'après Midi du 08/06/2006)

**Plus de dengue à Toamasina, mais n'a pas reçu d'aide de l'État :** la dengue qui avait sévi à Toamasina est pratiquement maîtrisée actuellement. Mais le plus grand problème de la ville est *l'enlèvement des ordures* qui s'entassent par tonnes en beaucoup d'endroits. Le maire Roland Ratsiraka indique que cette opération aurait déjà été résolue si la commune avait les moyens nécessaires, surtout financiers. Même *les opérations de démoustication sont suspendues*. La commune n'a pas reçu de subvention de l'État pour faire face à cette situation sanitaire mais elle a du subir, plus que d'autres, de nombreuses inspections portant sur sa gestion. (D'après Les Nouvelles du 12/06/2006)

**La Grande île doit se préparer à faire face au retour de la dengue d'après l'OMS :** l'épidémie de la dengue est déjà installée à Madagascar. Cette affirmation est du conseiller de lutte contre les maladies à l'OMS. Mais nous pouvons en réduire les dégâts si la population adopte les mesures de prévention adéquates. L'épidémie a disparu de la province

de Toamasina. Néanmoins, nous devons rester vigilants. Le pays risque d'être touché en permanence par la maladie dans les prochaines années. La dengue frappe en effet une nation sous forme de vagues épidémiques de plusieurs années d'intervalle. (D'après *Les Nouvelles du* 13/06/2006)

**Sida - Le nombre des personnes infectées du Vih a doublé en deux ans :** le nombre de porteurs du Vih a doublé ces deux dernières années. "Si 29 000 personnes ont été reconnues comme étant infectées en 2003, 49 000 séropositifs sont dénombrés en 2005", dont 7 000 nécessitent une prise en charge urgente, précise Maria Raharinarivonirina, présidente de l'association "Sambatra izay salama" [heureuses sont les personnes en bonne santé]. (D'après *L'Express du* 22/06/2006)

**Plus de 500.000 personnes menacées de « kere » [famine] dans le Sud :** la menace se précise en raison d'une insuffisance de la pluviométrie. On assiste à une *réduction spectaculaire des surfaces cultivées*, faute de pluies. Fort heureusement, grâce au projet intégré du Haut Bassin du Mandrare, quelques milliers d'hectares ont été aménagés et irrigués. Raison pour laquelle, la population locale revendique l'extension du projet. Parallèlement à la menace du « kere », la population est également victime des *actes de banditisme*. (D'après *Tribune du* 13/06/2006)

---

Au 29/06/2006, 1euro = 2741 Ariary (cours pondéré)